

La minute de silence, un hommage à préparer

Source principale : <https://www.cahiers-pedagogiques.com/et-lundi-la-minute-de-silence/>

D'après l'article publié le 29 octobre 2020 par Le CRAP-Cahiers pédagogiques

La première chose à faire sera **d'installer un cadre** : d'abord, en décrivant comment se passera l'hommage, la minute de silence et les échanges qui la suivront.

- La minute de silence, un temps problématique ?

C'est un moment troublant qui peut générer de l'émotion ; **cette minute de silence doit être préparée, expliquée avec nos élèves.**

- Qu'est-ce qu'on fait avant la minute de silence ?

Il s'agit de préparer les élèves à cette minute de silence, en leur apportant plusieurs types d'informations : les faits (très succinctement rappeler ce qui s'est passé), **et pourquoi les élèves sont associés à cet évènement**, en même temps que de nombreux autres.

Ces informations sont l'occasion de leur expliquer les significations que l'on donne aux minutes de silence et les raisons particulières à celle qui va être organisée. Ces informations laissent place aux questions des élèves, **afin de chasser les éventuels malentendus ou incompréhensions.**

L'objectif de ce temps n'est **ni d'entrer dans le détail de l'attentat** et de ses conséquences, **ni de laisser place à un discours polémique.**

Par exemple : Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie-EMC a été tué le vendredi 16 octobre 2020, près de son établissement. Il était enseignant en collège à Conflans-Sainte-Honorine dans les Yvelines. Ce meurtre a été commis parce qu'il avait réalisé une séquence sur la liberté d'expression dans le cadre du programme d'EMC. Et pour faire comprendre ce qu'est la liberté d'expression en France, il s'était appuyé sur des exemples réels d'expression notamment une caricature de Mahomet. Le cours de M. Paty ne se résumait pas à cette caricature, il en a présenté d'autres, a inscrit son cours dans des perspectives historique, juridique et artistique. C'est à la suite de ce cours portant sur la liberté d'expression qu'il a été assassiné. Cela fait un an aujourd'hui.

- La minute de silence : un rite laïque

En France, il a d'abord été utilisé depuis 1922 afin de rendre hommage aux morts de la Première Guerre mondiale. Depuis, il est organisé à chaque fois qu'un recueillement collectif s'impose.

- **Un temps de silence spécifique** : l'intention est différente des périodes de silence que l'on demande aux élèves de respecter pour qu'ils se concentrent sur une tâche scolaire. **Si l'on souhaite qu'ils puissent aussi participer à la dynamique collective en mettant du sens dans ce moment, il est souvent nécessaire d'entourer la minute silence de quelques précautions et d'explications.**

- Pourquoi « une minute de silence » ?

Une minute de silence est **un symbole non-violent qui relie des êtres humains autour d'un même hommage au moment où ils font silence.** En ce sens, elle montre que des personnes se réunissent pour **partager un moment et une attention conjointe.**

Le silence sert à montrer notre respect aux victimes, pour s'arrêter un instant dans la précipitation de nos vies et prendre le temps d'être avec soi, réfléchir, penser au calme.

- À quoi on pense, qu'est-ce qu'on regarde et comment on se comporte pendant une minute de silence ?

L'attitude que l'on attend à ce moment-là, c'est le silence et le calme. On peut baisser la tête pour regarder au sol, on peut regarder au loin en fixant un point pour ne pas se laisser

distraire, on pense à quelque chose d'apaisant et de calme. Si la position debout n'est pas une consigne commune, on peut décider de rester assis, sans bouger.

On ne fait rien de spécial, si ce n'est de penser à ce que l'on veut si l'on ne veut pas penser à la mort. Ce qui est demandé est de ne déranger personne pendant ce court temps. Il vaut mieux ne pas regarder ses copains et ses copines, pour ne pas prendre le risque de parasiter leur concentration, ce qui pourrait leur donner envie de rire ou de pleurer. Peu importe ce que les autres font, l'important est ce qui se passe en soi, avec d'autres.

C'est un moment solennel et c'est un moment personnel. Personne ne paraît « bête » à rester là et ne rien faire d'autre. On dit qu'on reste dignes.

Pendant la minute de silence, on peut penser aux victimes, à sa famille et ses amis. On peut penser à l'école et à la sécurité qu'elle garantit.

- **Et si on n'a pas envie d'y participer ?**

Une minute de silence est un temps commun et collectif. **Il ne s'agit pas d'avoir envie ou de faire le choix d'y participer. Cela concerne tout le monde. Comme dans d'autres occasions de la vie, la règle s'impose.** Un élève qui ne garderait pas le silence est rappelé à l'ordre. Certains peuvent ne pas se sentir concernés. C'est pour cela qu'une minute de silence est précédée d'explications pour que chacun reçoive les mêmes informations. Mais il s'agit de respecter tous ceux pour qui ce moment est important, sans les déranger ni montrer son désintérêt.

Une minute de silence est un moment fédérateur. On est tous au même moment en train de penser à la même situation et à partager de mêmes valeurs. On se montre soudés contre ce qui fait souffrir et unis pour construire des solutions à ces problèmes. On a besoin du groupe pour bien vivre avec soi. Les minutes de silence commémoratives sont l'occasion de se le rappeler. On sait aussi que cette union va bien au-delà de notre classe, de notre école, qu'ailleurs beaucoup de gens qu'on ne connaît pas font la même chose au même moment et que c'est juste parce que nous sommes tous vivants et que nous ne pouvons être vivant qu'en respectant et protégeant la vie de tous.

- **Après la minute de silence ?**

Il peut être intéressant de proposer aux élèves de partager leurs ressentis, de façon simple et sans débat.

Le professeur, quelle que soit sa discipline, peut **prendre un peu de temps pour revenir sur le sens de l'Ecole : à quoi elle sert ?**

Il peut donner son témoignage personnel sur ce que l'Ecole lui a apporté, en tant qu'individu, et sur **ce que les valeurs de la République représentent pour lui.**

Quelle que soit sa discipline d'enseignement encore une fois, il peut aussi **montrer comment il s'efforce de transmettre ces valeurs dans son enseignement.**

- **Pour aller plus loin sur le temps d'échanges sur le rôle du professeur, voir la fiche Eduscol avec des scénarios possibles et des pistes de réflexions concrètes.**

<https://eduscol.education.fr/document/11975/download>